

Offre d'Emploi au poste de Délégué.e Général.e
Fédération départementale des Alpes Maritimes de la Ligue de l'Enseignement
Fédération des Œuvres Laïques des Alpes Maritimes (FOLAM)
-Ligue de l'enseignement -

Association de l'éducation populaire et structure de l'Économie Sociale et Solidaire, la Ligue de l'enseignement FOLAM recrute sa ou son futur délégué.e général.e.

Sous la responsabilité du Président et par délégation du Conseil d'Administration, le/la délégué.e général.e. est responsable de la mise en œuvre du projet de la fédération, en cohérence avec le projet politique de la Ligue de l'Enseignement. Il/elle assure pour le compte et sous mandat du conseil d'administration les missions de direction, de gestion et de représentation qui lui sont confiées.

Il/elle assure par délégation la mise en œuvre des décisions d'instances auprès des partenaires, financeurs et collaborateurs salariés. Il/elle accompagne et participe à la vie statutaire de la fédération. Cadre dirigeant, le/la délégué.e Général.e exerce ses responsabilités avec autonomie quant à l'organisation de son travail. Il/elle conduit les services et secteurs d'activité avec l'appui des responsables de services.

MISSIONS PRINCIPALES

1 – Pilotage du projet fédéral et animation de la vie statutaire :

Le ou la délégué.e général.e conduit la mise en œuvre du projet fédéral de la FOLAM, sous la responsabilité du CA, et plus particulièrement :

- Définit, en lien avec les dirigeants et administrateurs, les orientations et les objectifs de la fédération.
- Propose et pilote la stratégie d'intervention de la fédération et ses plans d'actions et traite toutes les informations nécessaires à sa mise en place.
- Anime les grands projets portés par la Ligue de l'Enseignement et développe et améliore les champs de l'éducation, de la culture, des séjours de classes de découvertes et les séjours vacances, de la formation, de l'insertion, des loisirs éducatifs au travers de nouveaux projets.
- Met en place et participe aux comités de pilotage ou commissions techniques ad hoc.
- Anime dans ce cadre la vie statutaire et accompagne les dirigeants dans l'application des statuts et règlements et le pilotage des instances décisionnaires.

Il/elle anime la vie statutaire :

- Prépare, sous mandat du président et avec l'appui des équipes, l'animation des instances de la fédération et assure la circulation de l'information entre élus et salariés.
- S'assure de la mise en œuvre par les services des orientations et décisions portées par les instances.
- Garantit la traçabilité des décisions au travers des comptes-rendus et rapports d'activités.

2- Direction des activités de la fédération :

Il/elle :

- Coordonne les activités et les relations entre la Fédération et les associations, sections ou comités qui lui sont fédérés et qui participe de la réalisation du Projet Fédéral. (USEP, UFOLEP, Lire et Faire Lire, sections Ligue).
- Met en place et anime les outils de pilotage et les indicateurs de suivi nécessaires au pilotage de la structure.
- Evalue et rend compte des actions et de leur impact dans le cadre du projet fédéral.

3- Gestion de l'entreprise fédérale :

Il/elle :

- Pilote les orientations économiques de la fédération au travers des différents secteurs d'activité : Education, Culture, Formation et Insertion, Sports, Vacances et Loisirs.
- Propose et met en œuvre les orientations financières validées par les instances et s'assure dans ce cadre de la bonne exécution du budget.
- Dirige les services et anime leur fonctionnement.
- Gère et accompagne les ressources humaines, manage l'équipe salariée et garantit la conformité de la fédération aux obligations légales et réglementaires en vigueur.
- Structure et supervise la gestion administrative.

4- Représentation interne et externe au Mouvement :

En lien avec les élus en charge des dossiers, il/elle :

- Représente, valorise et développe les relations de la fédération auprès des partenaires institutionnels, les services de l'Etat dans le département, des élus locaux, des organismes sociaux et partenaires associatifs ;
- Participe aux travaux et instances de l'Union Régionale Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi qu'aux regroupements nationaux de la Ligue.
- Propose et met en œuvre la stratégie de communication de la FOLAM

COMPÉTENCES

- Direction et pilotage d'activité
- Gestion budgétaire
- Management d'équipes et ressources humaines
- Expérience dans la gestion et le pilotage de projets transversaux
- Capacités relationnelles, diplomatie, représentations politiques et techniques extérieures
- Qualités rédactionnelles et de communication
- Compétences numériques et utilisation des logiciels
- Connaissance de l'éducation populaire, de l'Economie Sociale et Solidaire, du monde de l'éducation, des collectivités territoriales, des politiques publiques
- Une connaissance de la Ligue de l'Enseignement et de son environnement associatif sera appréciée, de même qu'une nécessaire connaissance des enjeux et équilibres politiques départementaux.

Conditions d'emploi et modalités de candidatures

Lieu d'exercice : NICE , siège de la FOLAM, ainsi que dans tous les centres et sites d'activité de la fédération dans le département. Permis B exigé déplacements réguliers au niveau départemental, régional et parfois au national. Le ou la D.G bénéficiera d'un véhicule de service. Mobilité géographique et « numérique ».

Le ou la Délégué.e général.e est diplômé.e de l'enseignement supérieur (Master 2 ou équivalent) et bénéficie d'une expérience professionnelle réussie. Par la large autonomie et l'étendue de ses fonctions, il/elle bénéficie d'un Statut de cadre dirigeant.

Du fait de l'existence d'interventions ou d'actions de la FOLAM en lien avec la petite enfance, une « attestation d'Honorabilité » à jour devra être produite.

Contrat à temps plein en CDI, statut Cadre, convention collective ECLAT (groupe I – indice 600) sous réserve de la conformité des justificatifs. Période d'essai de 3 mois, renouvelable une fois.

CV et lettre de motivation à envoyer par mail au Délégué Général de la FOLAM,
philippelucas@liguefolam.org

Date limite de réception des candidatures **26/05/2026**

Après réception des candidatures un premier échange de sélection en visio ou par téléphone est à prévoir. Les candidates et candidats sélectionnés seront dès lors reçus pour un entretien en Visio siège de la Fédération, pour un entretien avec le jury, éventuellement suivi d'un deuxième RDV au siège à Nice. Périodes prévues pour ces rencontres : entre 10 et 20/06/26.

Prise de poste prévue : 4^{ème} trimestre 2026, tuilage prévu jusqu'au 31/12/26